



Bulletin d'information sur les pesticides

N°8 – Mai 2022

Actualités législatives et réglementaires



Mexique : Réforme sur l'utilisation des pesticides les plus dangereux

Le 17 février 2022, la Chambre des députés a approuvé à l'unanimité un [projet de décret](#) réformant et ajoutant diverses dispositions de la loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement, qui vise notamment à réglementer l'utilisation de pesticides très dangereux pour l'environnement.

Tout d'abord, le projet établit le principe de précaution comme principe à respecter dans la formulation et la conduite de la politique environnementale fédérale, ainsi que dans l'émission de normes officielles et d'instruments juridiques.

Il prévoit par ailleurs l'interdiction de l'utilisation de pesticides hautement dangereux ou de substances interdites au sein des traités internationaux auxquels le Mexique est partie. Les pesticides hautement dangereux y sont définis comme ceux qui, en raison de leurs caractéristiques intrinsèques ou particulières, représentent des risques ou génèrent des effets graves, aigus, subchroniques, chroniques ou irréversibles, notamment pour la santé ou l'environnement. La réforme prévoit une période de quatre ans pour éliminer progressivement l'utilisation et la commercialisation de ce type de pesticides par des substances moins polluantes.

De plus, les autorisations pour les pesticides ne pourront pas être accordées si un traité international auquel le Mexique est partie les interdit.

Il s'agit d'une réforme importante, après la [décision d'interdire le glyphosate](#) et les OGM à partir de 2024. En effet, 180 pesticides dangereux sont utilisés dans le pays, selon les enregistrements sanitaires actuels, dont 140 sont interdits dans d'autres pays car ils peuvent nuire gravement à la santé humaine. C'est maintenant le Sénat qui doit examiner le projet de décret et les ONG resteront vigilantes pour que ce texte novateur, malgré des ambiguïtés dans sa définition du principe de précaution, ne soit pas affaibli.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

Je donne à Justice Pesticides

[Retour au site de Justice Pesticides](#)